

Vers une évaluation concertée et utile des contrats de ville des Hauts-de-France.

Dans les Hauts-de-France, les **40 contrats de ville conclus en 2015 prendront fin en décembre 2022**. Il s'agira donc d'une année charnière pour la politique de la ville : à la fois une **année de bilan** (qu'est-ce que ces contrats de ville ont apporté aux territoires et à leurs habitants ?) ; et une **année de projection** sur l'avenir de la politique de la ville (quelles politiques garder, quelles autres interrompre ? Quels moyens déployer, et pour quels objectifs ? Comment s'adapter aux nouveaux enjeux qui émergent ?)

En collaboration avec l'agence Asdo Etudes, l'IREV lance un **cycle de qualification inédit**, qui s'adresse à la fois aux professionnel.le.s de la politique de la ville, aux conseillers citoyens et aux élu.e.s, puis un **accompagnement individualisé** portant sur l'évaluation des contrats de ville sera proposé aux territoires qui le souhaitent.

Se qualifier collectivement : les cycles pour les professionnels, les élus et les conseillers citoyens

Cycle pour les Professionnel.le.s de la politique de la ville (les pilotes des contrats de ville, les délégués du préfet, les partenaires du contrat de ville comme les communes, la Région, le Département ou la CAF, les services départementaux et régionaux de l'Etat...)

- **Séance 1 Pourquoi évaluer et pour qui ?**
Intervention de l'ANCT et témoignages de territoires ayant démarré leur démarche d'évaluation
- **Séance 2 A quelles questions veut-on répondre avec l'évaluation ?**
Co-construction d'un référentiel partagé. Participation de représentants de conseils citoyens
- **Séance 3 Quelles méthodes employer pour évaluer ?**
Vous armer pour faire ou faire faire
- **Séance 4 Comment allez-vous organiser l'évaluation de contrat de ville sur votre territoire ?**
Séance opérationnelle pour écrire votre feuille de route

Cycle à destination des élu.e.s

- **Séance 1 Pourquoi et comment évaluer votre contrat de ville ?** Réflexion politique partagée sur l'intérêt et les enjeux de l'évaluation des contrats de ville. Apport de contenu sur les modalités d'évaluation du contrat de ville.
- **Séance 2 Retours d'expériences de territoires dans les Hauts-de-France** Intervention de différents directeurs de collectivités pilotes de contrats de ville et partage d'expériences entre élu.e.s

Le programme complet et le calendrier :



Cycle de qualification 2022 : EVALUATION DES CONTRATS DE VILLE, ET APRES ?

SESSION 1

Pour les professionnel.le.s : 23 novembre, 10 décembre, 7 et 21 janvier

Pour les élu.e.s : 15 décembre et 19 janvier de 17h à 19h

SESSION 2

Pour les professionnel.le.s : 14 et 28 janvier, 25 février, 11 mars

Pour les élu.e.s : 05 et 26 janvier de 17h à 19h

SESSION 3

Pour les professionnel.le.s : 02 et 16 février, 02 et 16 mars

Pour les élu.e.s : 23 février et 09 mars de 17h à 19h

Poids : 384.49 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

- [\[COMPLET\] Inscription cycle dédié aux professionnel.le.s Accès](#) [3]
- [Inscriptions cycle dédié aux élu.e.s Accès](#) [4]
- [Inscriptions en tant que conseiller.e.s citoyen.ne.s Accès](#) [5]

Dates: Lundi 11 octobre 2021 - 15:00

URL de la source (modifié le 27/04/2022 - 14:53): <https://www.irev.fr/thematiques/methodologie/evaluation-et-demarches-evaluatives/2022-evaluation-des-contrats-de-ville-2>

Liens

[1] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/irev_plaquette_evaluation_2021.pdf

[2] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[3] <https://irev.fr/2022-evaluation-des-contrats-de-ville-et-apres-0>

[4] <https://irev.fr/2022-evaluation-des-contrats-de-ville-et-apres-1>

[5] <https://irev.fr/2022-evaluation-des-contrats-de-ville-et-apres-2>